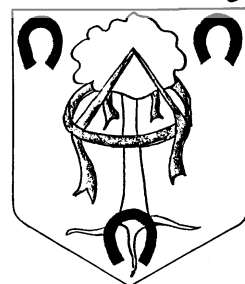


juillet  
2012

# Bulletin municipal N°93

*Saint-Eloy*



*Au sommaire :*

Compte rendu du conseil municipal ..... page 1

Nouvelles des associations .....page 5

Services municipaux ..... page 3

Annonces diverses ..... page 6

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET

Le conseil municipal décide d'attribuer les **subventions** de la manière suivante, pour un montant total de 2 696 € :

- Centre Communal d'Action Sociale - SAINT ELOY	945.00 €
- Comité d'Animation - SAINT ELOY	500.00 €
- Amicale des Retraités - SAINT ELOY	150.00 €
- Association des Anciens Combattants - SAINT ELOY	70.00 €
- Amicale des Maires du canton de DAOULAS	25.00 €
- Amicale des Employés Communaux - HANVEC-SAINT ELOY	70.00 €
- Ass. agréée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique - DAOULAS	31.00 €
- Société de chasse « l'Armoricaine »	25.00 €
- Banque alimentaire du Finistère - QUIMPER	25.00 €
- Secours Populaire - Comité du canton de DAOULAS	25.00 €
- Croix Rouge Française - Landerneau	25.00 €
- Aides Armor - BREST	25.00 €
- AFDI (aide au tiers monde)	25.00 €
- APF 29 (Association des Paralysés de France)	25.00 €
- FNATH Landerneau (accidentés de la vie)	25.00 €
- Musik An Arvorig - St Eloy	25.00 €
- Association France Alzheimer - Finistère	25.00 €
- Entraide cancer - Finistère	25.00 €
- Amicale pour le don du sang - Daoulas	25.00 €
- ADAPEI du Finistère	25.00 €
- SOS Amitié - BREST	25.00 €
- Association des laryngectomisés et mutilés de la voix	25.00 €
- NAFSEP (sclérosés en plaques)	25.00 €
- Visite des malades dans les établissements hospitaliers	25.00 €
- Enfance et partage - Quimper	25.00 €
- Les restos du coeur - Finistère	25.00 €
- PEP 29 - Finistère	25.00 €
- Agriculteurs des bassins voisins de l'Elorn	25.00 €
- Solidarité paysans du Finistère	25.00 €
- Eaux et rivières de Bretagne	25.00 €

- Bibliothèque sonore - QUIMPER	25.00 €
- Alcool assistance	25.00 €
- Dourdon - LANDERNEAU	25.00 €
- Association Uni Sons - Loperhet	25.00 €
- Relais Travail	25.00 €
- AFM	25.00 €
- Kevrenn An Arvorig	25.00 €
- Foyer socio-éducatif de Coat-Mez	25.00 €
- Handball Ploudiry Sizun	40.00 €
- Union Rugbystique de Landerneau	40.00 €
- Comité départemental de la Résistance et de la Déportation	25.00 €
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	25.00 €

### **Création d'un accès à l'étage de la salle polyvalente**

Le maire souhaite créer un accès à l'étage (45 m<sup>2</sup> environ) de la salle polyvalente afin de pouvoir bénéficier d'une capacité de rangement supplémentaire. Cet accès pourra se faire à l'emplacement d'une ancienne fenêtre côté Nord du bâtiment par la création d'une nouvelle ouverture et la construction d'un escalier extérieur (cet escalier pourrait être remplacé par un escabeau amovible).

Le Conseil donne à l'unanimité l'autorisation au Maire de consulter un architecte.

### **Maison du Cadran**

Dans le cadre de la restauration de la « maison du cadran », trois entreprises susceptibles de fournir les menuiseries ont été contactées : Leadermat de Landivisiau, Le Ber de Sizun et Quéguiner de Landivisiau.

Les propositions suivantes ont été obtenues :

Leadermat : menuiseries et baie vitrée sans la pose et sans les peintures de finition : pour la somme de 8 904.44 € HT

Le Ber : menuiseries et baie vitrée avec la pose et avec les peintures de finition pour la somme de 15 770.08 € HT

(En option Monsieur Le Ber propose la fourniture et la pose du parquet de la mezzanine pour la somme de 2 012.40 € HT)

Quéguiner : pas de réponse.

Le conseil, considérant que la proposition de Monsieur Le Ber comprend la pose et les finitions complètes, qu'il travaille habituellement sur des monuments historiques, qu'il construit lui-même les produits de façon artisanale, lui attribue les travaux à l'unanimité.

La fourniture et la pose du parquet de la mezzanine lui sont également attribuées.

### **Rénovation du réseau d'eau potable dans les secteurs de Forsquilly et Kérivoal**

Trois entreprises ont été consultées : Diverres d'Irvillac, Liziard de Landerneau et Le Vouch de Sizun.

Les propositions sont les suivantes :

Entreprise Diverres : 50 976,59 € HT

Entreprise Liziard : pas de réponse

Entreprise Le Vouch : 52 467,50 € HT.

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer les travaux à l'entreprise Diverres, mieux disante.

En cas d'utilisation d'un brise-roches, le surcoût serait de 140 € HT par heure.

Le conseil, à l'unanimité, décide de suivre cette proposition. Le maire est autorisé à passer commande auprès de l'entreprise la mieux disante.

### **Suivi du périmètre de protection du captage de « Lann Ar Bourhis »**

Le Conseil s'engage à respecter les prescriptions du « guide de la protection de la ressource en eau 2012 » élaboré en collaboration avec l'Agence de l'Eau, l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture du Finistère, l'Association des Maires du Finistère et la Chambre d'Agriculture du Finistère et à mettre en place un comité de suivi du captage.

### **Validation de la carte des zones humides**

Le Syndicat du Bassin de l'Elorn a effectué l'inventaire des zones humides sur la commune. Il a été réalisé dans le cadre du plan d'Aménagement et de gestion Durable du Schéma d'aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Elorn. Le comité de suivi de l'étude, constitué de représentants locaux (élus, agriculteurs, pêcheurs,

randonneurs ...), d'associations, de la chambre d'Agriculture, des services de l'Etat, a validé précédemment cet inventaire.

Le Conseil valide la cartographie de l'inventaire des zones humides.

### **En bref**

- Le contrat liant la commune à la société « Chenil Service » a été renouvelé pour la somme annuelle de 347.57 € HT. Cette société se charge de la capture et de l'envoi en fourrière des animaux errants.
- Une nouvelle débroussailleuse a été achetée pour la somme de 1 109 € TTC.
- Une décision modificative au budget du service des eaux a été votée par le Conseil afin de permettre le règlement des indemnités de servitude liées aux périmètres de protection (+5000 € au compte 613 et -5000 € au compte 023).
- Le Conseil donne mandat au Centre de Gestion pour négocier auprès des opérateurs la protection sociale complémentaire de l'employé communal.
- Pour permettre l'accès à l'échelon spécial du grade d'adjoint administratif de 1ère classe de l'agent communal, le Conseil porte le ratio promu - promouvables à 100 %.
- Le conseil approuve la modification des statuts du syndicat d'électrification de Sizun pour le mettre en conformité avec ses activités, en particulier la mission d'accomplissement des travaux neufs des installations d'éclairage public ainsi que sa maintenance.
- Le Conseil autorise le Maire à verser les indemnités déterminées par « France Domaine » concernant les servitudes liées au périmètre de protection de la source Lann Ar Bourhis.

## SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

### **Etat civil**

- Décès : Raymond MOREL, le 7 avril 2012 - Létiez

### **Eau**

Nitrates : au 1<sup>er</sup> juin 2012 : 7,9 mg/l

### **Permis de construire accordés**

- Monsieur COSTIOU Eric pour la construction d'un garage, 7 route du Léon.
- Pépinières de Saint-Eloy pour la construction d'une serre à Kérangoff.

### **Déclaration préalable**

- Madame Brigitte SALAÛN pour un lotissement à Pors Alan.

### **Coordonnateur enfance jeunesse**

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, les communes de Saint-Eloy, Logonna-Daoulas, Irvillac, Loperhet et Daoulas ont recruté un coordonnateur enfance / jeunesse en la personne de Gwen LE GARS. Originnaire de l'Hôpital-Camfrout, Gwen a acquis ses premières expériences d'animateur professionnel sur sa commune pendant 3 ans avant d'être coordonnateur jeunesse au sein de la Maison de Quartier de Bellevue à Brest pendant 10 ans.

De retour sur le territoire, il a désormais en charge d'animer le contrat enfance / jeunesse et de développer l'animation auprès des jeunes de 12 à 25 ans en lien avec les partenaires et les projets des collectivités territoriales. Titulaire d'un BEATEP et d'une licence professionnelle de coordination de projets d'animation et de développement social et socioculturel, Gwen est basé sur Logonna-Daoulas.

Contact : [gwen.coordoenfancejeunesse@yahoo.mail](mailto:gwen.coordoenfancejeunesse@yahoo.mail)

### **Inventaire des populations de chauves-souris**

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) est une association d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne, notamment des chauves-souris, espèces rares et menacées. Au cours des prochaines semaines, un inventaire des différentes populations de chauves-souris sera effectué par Josselin BOIREAU (chargé de mission « chauves-souris ») et Antoine RACINE (stagiaire au GMB) dans le nord Finistère.

Les églises et autres bâtiments municipaux peuvent accueillir des colonies de reproduction de chiroptères. Au-delà, si les habitants de la commune ont connaissance de sites où les chauves-souris sont présentes, il s'agit de les signaler au GMB.

Les résultats de cet inventaire permettront de compléter les travaux sur cette zone. En effet, depuis 20 ans, le GMB s'engage dans une logique de connaissance et de protection globale des chauves-souris avec la mise en place de réserves, d'études et de suivis de populations.

Contact : Josselin BOIREAU - Maison de la Rivière - 29 450 SIZUN Tél. : 02 98 24 14 00 - Fax : 02 98 24 17 44

### **OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a lancé début 2012 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans. Cette opération vise à aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux liés au développement durable (économies d'énergie). Sont également concernés les travaux d'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, les travaux de remise en état des logements insalubres et les travaux de remise aux normes des logements vacants. Des subventions sont accordées aux propriétaires occupants en fonction de leurs ressources ; quant aux propriétaires bailleurs, ils doivent s'engager à louer leur logement pendant 9 ans et pratiquer des loyers sociaux.

Les subventions sont apportées principalement par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et la Communauté de Communes. D'autres organismes, comme les Caisses de Retraite, peuvent s'y ajouter le cas échéant. **Il est important de souligner que les travaux ne doivent en aucun cas démarrer avant la constitution du dossier.**

Le bureau d'études Citémétrie a été missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister **gratuitement** dans le montage des dossiers de subventions.

CITEMETRIE 32 Quai de Léon, (hôtel des entreprises), Landerneau Permanence sans rendez-vous **les mardis de 10h à 13h** et les autres jours sur rendez-vous ☎ : 02 98 43 99 65 [opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr](mailto:opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr)

En complément de l'OPAH, la Communauté de Communes a décidé de regrouper, **dans les mêmes locaux**, les deux autres acteurs de l'habitat intervenant sur le territoire : **ADIL**, permanence les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois de 13 h 30 à 15 h 30 sur rendez-vous et de 15 h 30 à 17 h 30 sans rendez-vous et **ENER'GENCE**, permanence sans rendez-vous **les 1er et 2ème mercredis du mois de 9 h à 12 h**

### **Ecole de musique du Pays de Daoulas**

La pratique diversifiée d'une gamme d'instruments de musique particulièrement développée est proposée aux élèves des communes du Pays de Daoulas. L'inscription peut se faire jusqu'au 10 septembre 2012 à 17 h.

Contact : Mairie 119 rue Goubin 29470 LOPERHET 02.98.07.13.54 [ecole-musique@loperhet.fr](mailto:ecole-musique@loperhet.fr)

### **Accueil de loisir sans hébergement (ALSH) de l'Hôpital-Camfrouit**

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse intercommunal du Pays de Daoulas, l'ALSH de l'Hôpital-Camfrouit est ouvert aux enfants de la commune souhaitant pratiquer les activités proposées.

Le programme estival 2012 peut être consulté en Mairie ou directement auprès de l'ALSH.

Contact : ALSH 02.98.20.10.38 [clshlhospitalcamfrouit@orange.fr](mailto:clshlhospitalcamfrouit@orange.fr)

### **Aqualorn**

Comme chaque année, Aqualorn diffuse aux usagers du territoire le dossier d'inscription aux activités et leçons proposées par le complexe de loisirs aquatiques du Pays de Landerneau Daoulas. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés directement à Aqualorn ou sont téléchargeables sur le site Internet [www.aqualorn.fr](http://www.aqualorn.fr).

## NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

- Comité d'animation

### **Pardon des chevaux**

Cent cinquante "Kig ar farz", préparés par le restaurant "le bistrot des saveurs" de Plouneventer, ont été servis à l'occasion du pardon. Vu le temps hivernal, la buvette n'a pas aussi bien fonctionné que les années passées ; les habitués des palets et de la galoche étaient cependant au rendez-vous.

Voici les résultats aux concours :

Galoche : 1er Jean-Louis Jardel du Faou, 2ème Robert Nédélec de châteaulin, 3ème exaequo Pascal Diverres du Tréhou et Hervé Moguérou de Guiclan, 5ème Philippe Rosmorduc de Rosnoën.

Palets : Pascal Diverres du tréhou, Robert Nédélec de Chateaulin, Bernard Nédélec de Saint Eloy et Philippe Rosmorduc de Rosnoën.

A noter aussi la belle prestation de harpe celtique dans l'église par l'artiste locale Guénaëlle Kerléo.  
Merci à tous les bénévoles qui ont fait en sorte que cette journée soit réussie.

### **Course de caisses à savon**

Vingt-quatre caisses à savon étaient au départ de cette 4ème édition. Il y a eu du spectacle, quelques frayeurs aussi, mais toujours une bonne ambiance.

Voici les résultats de cette journée :

La plus belle voiture : Johan Crenn de Saint Eloy

La plus belle chute : Julien Le Men de Hanvec

1ère place : Rêve de gosse

2ème place : P'tit grallou – Olivier Grall de Saint Eloy

3ème place : Gurvan Coat du Tréhou

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

### **Concours de pétanque**

Les concours, en doublettes à la mêlée, auront lieu le samedi 14 juillet, le mercredi 15 août et le samedi 25 août. Rendez-vous pour les inscriptions et le tirage au sort dans la salle polyvalente, à 14 h.

Un challenge récompensera les vainqueurs.

### **Bibliothèque**

Elle sera accessible tout l'été, aux heures d'ouverture de la mairie. Je vous recommande le roman « Les sœurs Gwéan » d'Hervé Jaouen. Ce livre se trouve dans la vitrine « bibliobus ».

ANNONCES DIVERSES
-------------------

### **Séjours vacances au CPIE**

Le CPIE Vallée de l'Elorn Loperhet vous propose des séjours vacances pour vos enfants de 6 à 15 ans.

Plus de renseignements sur <http://www.cpie-elorn.net>

La base équestre Saint Adrien de Plougastel-Daoulas vous propose différentes activités : balade, soins et approche des doubles poneys shetlands et chevaux. Tél : 02.98.07.03.74 ou 06.78.92.26.19.

### **Offre de service**

Mme Marie-Rose Brard comme assistante maternelle : 1 place pour un enfant et 1 place périscolaire. Pour plus de renseignements : tél : 02.98.21.94.30

### **Nouveaux commerces à Hanvec**

Le salon de coiffure "Re Belle coiffure" et la charcuterie Kig Salaun ouvriront leurs portes à Hanvec le jeudi 19 juillet prochain.

Pour passer commande de charcuterie ou pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Anthony Salaun au 06.48.60.17.45 ou au 02.98.67.98.49.

### **Médecins de garde**

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15 (les services de garde débutent le samedi à 13 h). Selon l'urgence et les besoins, vous serez orientés par téléphone vers un médecin ou un service d'urgence.

### **Pharmacies de garde**

En composant le 3237, on vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.